Le Conseil général du Nord a ouvert lundi sa première session ordinaire de 1938

Sa première séance a été entièrement occupée par la répartition de l'ordre du jour et par la liquidation de nombreux vœux

DANS SON DISCOURS D'OUVERTURE, M. LEBAS A DÉCLARÉ QU'IL NE FERAIT PAS DE POLITIQUE

Les représentants du département se sont réunis hier lundi, à la préfecture, pour l'ouverture de la première session du conseil général.

Cette séance inaugurale avait attiré la foule des grands jours, tant, parmi nos élus cantonaux, qui se pressaient devant leurs pupitres que parmi les spectateurs et les habitués qui, toujours friands de ce genre de distraction, garnissaient les tribunes réservées au public. Il est vrai qu'une séance d'ouverture, est toujours un événement, à cause du traditionnel discours inaugural du président et par les remous que celui-ci ne peut manquer de susciter de quelque côté de l'assemblée. Nous verrons que cette attente a été déçue.

Le discours de M. Lebas

Lorsqu'à 14 h. 40, M. J.-B. Lebas, président, déclare la session ouverte, il a à sa droite, M. Fernand Carles, préfet du Nord, dont nous sommes heureux de saluer ici la guérison, et à sa gauche, M. Laurent, comme secrétaire de séance.

Le maire de Roubaix, souhaite d'abord le bienvenue à ses collègues. Il félicite M. Carles, pour son retour à la santé, et il se lance dans une improvisation pathétique évoquant la catastrophe survenue récemment au puits Renard des mines d'Anzin, à Denain; M. Lebas annonce le dépôt d'un vœu tendant à obtenir une amélioration des conditions d'exploitation minière telle que pareil malheur ne puisse plus se renouveler.

Le président aborde l'examen détaillé de l'ordre du jour de la session.

Enfin, M. Lebas assure que, rompant avec la coutume, il ne fera pas de politique, laissant ce soin aux conseillers eux-mêmes, dans la rédaction et la présentation de leurs vœux.

Le programme de la session

Après un bref remerciement de M. Carles, le président aborde immédiatement la discussion de l'ordre du jour.

Il consulte d'abord l'assemblée sur la répartition des différentes parties de cet ordre du jour.

C'est ainsi qu'après intervention de MM. de la Grange, Dehé, Goniaux, on se mit d'accord pour discuter mercredi après-midi l'importante question de la coordination du rail et de la route; jeudi après-midi, les vœux seront discutés; vendredi, le budget sera voté; les questions d'assistance étant elles-mêmes réservées à la séance de mercredi.

Les rapports des bureaux

Et l'assemblée entend une longue lecture de rapports de ses différents bureaux concernant des vœux anciens émis antérieurement ou intéressant des travaux à des édifices départementaux. Nous retiendrons de cette énumération:

Un vœu du premier bureau, rapporté par M. H. Becquart, favorable à l'octroi de prêts au mariage.

Un avis défavorable motivé par la situation des finances départementales du même bureau relatif à une demande de garantie financière de la société d'H.B.M. « la Maison roubaisienne », en vue d'une construction d'immeubles à bon marché.

Un avis favorable du quatrième bureau, concernant une amélioration de l'éclairage du grand boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing.

Un avis favorable du deuxième bureau, concernant l'encouragement national aux familles nombreuses.

Quelques résolutions intéressantes du cinquième bureau méritant une citation particulière.

Les élections prud'homales et consulaires

C'est ainsi que sur rapport de M. Becquart, le Conseil général décide de demander aux pouvoirs publics que, dorénavant, les élections aux Conseils de prud'hommes, aux Chambres et aux Tribunaux de commerce, soient effectuées par commune, et non plus au chef-lieu de canton, comme cela se pratique actuellement.

M. Valentin, avait présenté sur ce point de judicieuses observations.

M. Laurent rapporte de son côté, à propos d'une série de propositions et de vœux, parmi lesquels une communication de M. le préfet concernant les mesures à prendre en vue de parer au danger des gaz nocifs industriels, émis dans la commune de Flers-Breucq.

Le Conseil général donne acte à M. le préfet de sa communication à ce sujet.

M. Martel donne lecture d'un rapport concluant au maintien de la dénomination de Flers-en-Escrebieux, et à l'autorisation accordée à la commune de Douchy, de s'appeler dorénavant Douchy-les-Mines.

L'amélioration des communications ferroviaires...

Deux autres vœux intéressant particulièrement notre région furent ensuite discutés et adoptés:

Pour le premier, M. Dereuse rapporte que la Compagnie du chemin de fer intéressée sera de nouveau sollicitée, et un vœu est adopté, tendant à obtenir une meilleure amélioration des communications ferroviaires et des conditions meilleures pour les abonnements à tarifs ouvriers de la région de Willems, Camphin-en-Pévèle, Baisieux et environs.

...et de la route Lille-Leers

Enfin, un deuxième vœu que M. Lorthiois appuie vigoureusement vise l'entretien et l'amélioration de la route nationale n° 156 et un chemin de grande communication n° 6 à la traversée de la commune de Lys-lez-Lannoy.

Un échange de vues, d'intérêt purement rétrospectif du reste, s'institue à ce sujet et plusieurs conseillers échangent d'amères considérations sur les avantages accordés antérieurement — selon eux — à certaines régions du département, dans les crédits alloués pour les services de travaux publics.

Finalement, le vœu est adopté.

Vers 17 h. M. Lebas, ayant constaté que l'ordre du jour de la séance est épuisé, invite les conseillers à assister nombreux et ponctuellement aux réunions des commissions de mardi matin et à la réunion de l'après-midi. Il lève la séance après avoir prié ses collègues de bien vouloir se trouver mercredi après-midi sur le grand perron de l'hôtel de la préfecture, où l'objectif d'un photographe parisien de renom, les saisira en groupe.

Prochaine séance, aujourd'hui mardi.

Dans les autres départements

M. Michel Walter réclame l'établissement de relations normales entre « les deux rives du Rhin »

Strasbourg, 2 mai. — Au Conseil général du Bas-Rhin, le président, M. Michel Walter, député, a déclaré notamment:

« Notre diplomatie paraît désireuse d'une activité plus grande et aussi plus pratique et plus raisonnable.

» L'Alsace qui est française et entend le rester est assez sûre de ses sentiments et de ses forces morales pour comprendre, pour demander même, si la sécurité du pays devait y gagner, que des relations normales relient les deux rives du Rhin. »

De nombreuses motions de confiance

De nombreux conseils généraux ont adressé, hier, pour l'ouverture de leur session, des motions de confiance et leurs vœux au président Daladier pour son œuvre de redressement.

Le IIIe Reich poursuit une formidable tentative d'encerclement de notre pays, déclare M. Archimbaud

Valence, 2 mai. — Dans son discours d'ouverture de la session du Conseil général de la Drôme, M. L. Archimbaud, député, a déclaré que le IIIme Reich a pu poursuivre sans être inquiété la plus formidable tentative d'encerclement de notre pays qui se soit produite depuis Charles-Quint.

M. Hitler, a-t-il dit, est en train de s'assurer une puissance telle que, si nous le laissons faire, dans quelques années, il ne sera plus question de résister aux ultimatums.

M. Caillaux souligne que la France a emprunté à l'étranger, en 18 ans, cinq milliards de plus qu'elle ne lui a prêté

Le Mans, 2 mai. — M. Joseph Caillaux, président l'ouverture du Conseil général de la Sarthe, a souligné tout d'abord la situation inquiétante des finances des collectivités locales et a affirmé qu'il faut accepter, qu'il faut vouloir l'économie.

M. Caillaux donna pour preuve de la penurie du pays le fait que la France jadis créancière de l'étranger, lui a emprunté depuis 1920 cinq milliards de plus qu'elle ne lui a prêté.

Il estime qu'il est urgent de reprendre de fond en comble l'administration des finances du pays, d'exclure toutes les méthodes de facilité, de demander à tous sans distinction de classes des sacrifices judicieusement calculés, de donner au pays le sentiment que la stabilité et l'autorité ont pris place de façon définitive au gouvernement.

Il faut enfin, a ajouté M. Caillaux, revenir à la rude loi du travail.

Les transports privés de marchandises vers la Belgique

L'Automobile-Club du Nord de la France nous prie de signaler à l'attention des transporteurs privés de marchandises (industriels, commerçants, sociétés et tous autres particuliers transportant des marchandises leur appartenant ou faisant l'objet de leur commerce), que le décret-loi du 16 juillet 1937, les astreint au paiement de la taxe dite de coordination, dès l'instant qu'ils sortent de la zone formée par le département du centre d'exploitation et les départements limitrophes, et même s'ils se rendent en territoire belge.

Cette taxe, payable par trimestre aux Contributions indirectes est établie sur les bases suivantes:

250 frs par trimestre pour les véhicules dont le poids total en charge est compris entre 3.000 et 5.000 kilos.

500 frs par trimestre pour les véhicules dont le poids total dépasse 5.000 kilos sans excéder 7.000.

750 frs par trimestre pour les véhicules dont le poids total dépasse 7.000 kilos sans excéder 10.000.

1.000 frs par trimestre pour les véhicules dont le poids total dépasse 10.000 kilos sans excéder 13.000.

Au dessus de 13.000 kilos, la taxe est de 1.000 frs par trimestre, plus 125 par tonne ou fraction de tonne en sus de 13.000 kilos.

Seuls, les véhicules dont le poids total, charge comprise, n'excède pas 3.000 kilos, en sont exonérés.

Cette mesure étant de nature à nuire très sérieusement aux intérêts de l'exportation, l'Automobile-Club du Nord de la France est intervenu à plusieurs reprises, dès novembre dernier, auprès du ministre des Finances, en vue d'obtenir l'exonération pour tous les véhicules se rendant à l'étranger. Malheureusement, il n'a pu jusqu'ici obtenir satisfaction.

De nouvelles démarches seront tentées incessamment. En attendant, il est recommandé instamment aux transporteurs privés qui, malgré ces nouvelles charges continuent à se rendre en Belgique, d'acquitter la taxe éligible car les services des douanes et des contributions indirectes ont commencé à exercer un contrôle sérieux et ont même dressé quelques procès-verbaux.

Un automobiliste se fait tamponner en descendant de voiture à Wez-Macquart

Dimanche, vers 21 h. 30, M. René Allard, mécanicien à Fives, qui passait en auto à Wez-Macquart s'y arrêta pour prendre des amis. Il venait de faire quelques mètres sur la chaussée quand survint une auto venant de Lille. Elle était pilotée par M. Edouard Lecache, 26 ans, marbrier à Armentières, lequel accrocha M. Allard au passage. Celui-ci, violemment projeté sur le sol, fut transporté dans une maison voisine. Il a été dirigé sur l'hôpital d'Armentières.

Pour l'érection d'un monument à Mgr Paul Six

Le Comité d'organisation nous prie d'insérer la note suivante:

Avec la cinquième liste, le total des souscriptions individuelles et populaires atteint le chiffre de 29.165 frs. C'est un résultat déjà encourageant, et le Comité remercie vivement tous ceux qui ont tenu à participer à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument à Mgr Paul Six. Un dernier effort est encore à accomplir pour permettre au Comité d'atteindre son but. Que les retardataires veuillent bien se hâter, car l'inauguration du monument à Hellemmes-Lille est fixée au dimanche 26 juin. Ce sera une magnifique manifestation de foi sociale et chrétienne qui, présidée par S. Em. le Cardinal Liénart, aura un grand retentissement.

Dans cette cinquième liste nous relevons les souscriptions suivantes:

Gaston Tessier (Paris), 100 frs; Albert D'hellemmes (Roubaix), 100 frs. Total de la cinquième liste, 2.304 frs.

N.B. — Adresser les souscriptions personnelles au trésorier du Comité: M. Léon Vieilefon, 43, rue Kléber, Hellemmes. C.C.P. Lille 388.66.

CARNET

Naissances

— M. et Madame **Henry Glorieux-Lefebvre** sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, **Jacques**.

Marcq-en-Barœul, le 24 avril 1938.
Jeudi 5, vendredi 6. 12229d

— M. et Mme **Jacques Cavrois** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils, **Alain**.

Roubaix, 47, rue du Maréchal-Foch. d

— M. et Mme **Georges Toulemonde-Glorieux** sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils, **Serge**.

19, Avenue Gustave-Delory, Roubaix.
Mercredi 4, jeudi 5 mai. 90023d

— **Georges Verriest** a la joie d'annoncer la naissance d'un petit frère, **Gérard**.

Lille, 29 avril 1938.
De la part de M. et Mme Georges Verriest-Lenfant.
74, Bd Roger-Salengro, Roubaix. 20d

Fiançailles

— M. et Mme **Louis Lepoutre** et Monsieur **François Flipo** sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leurs enfants, **Louis** et **Bernadette**.

Roubaix, 6, rue de Tourcoing.
Tourcoing, 91, rue de Tournai. 016d

— Madame **Edouard Prouvost**, M. et Mme **Edmond Lefebvre** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille, **Jacqueline**, avec M. **Robert Delaoutre**.

Roubaix, 121, boulevard de Paris.
Roubaix, 20, rue du Manège.

— M. et Mme **Achille Delaoutre**, Madame **Eugène Mathon** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur petit-fils, **Robert Delaoutre** avec Mademoiselle **Jacqueline Lefebvre**.

Roubaix, 128 ter, Grande-Rue.
114, boulevard d'Armentières
3, rue Mimerel. 008d

— M. et Mme **Georges Dujardin-de Witte** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, **Anne-Marie**, avec M. **Charles Fontaine**.

137, rue de Burgault, Seclin.

— M. et Mme **Paul Fontaine-Hannart** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils, **Charles**, avec Mlle **Anne-Marie Dujardin**.

25, rue Sarrail, Roubaix. 12202d

Mariage

— Samedi, à 10 h. 30, a eu lieu en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, le mariage de Mlle **Henriette Brogniez**, fille de M. Brogniez-Leman, avec M. **Michel Gouble**, fils de M. et Mme Albert Gouble-Lagaisse.

Les témoins étaient: pour le marié, M. Léon Gouble, son frère, et pour la mariée, M. Charles Leman, son oncle.

M. l'abbé P. Boussemart, directeur régional de la J.O.C., cousin du marié, après une délicate allocution, reçut le consentement des jeunes époux et célébra la sainte messe.

Le service d'honneur était assuré par M. L. Gouble et Mlle R. Huygevelde, M. André Dupont et Mlle F. Leman, M. H. Leman et Mlle R. Gouble, M. C. Leman et Mlle Prouvost, M. Jean Bouchez et Mlle M.-A. Gouble, M. R. Despierres et Mlle M.-L. Domange.

La Chorale de Saint-Christophe, dont faisait partie Mlle Brogniez, fit entendre au cours de la cérémonie, un programme de circonstance d'une haute valeur artistique.

Funérailles

— Hier lundi, à 10 h., ont été célébrées en l'église Saint-Etienne, à Lille, en présence d'une très nombreuse assistance les funérailles de M. **Pierre Marchal**, négociant, chevalier du Mérite agricole.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, 40, rue Esquermoise, par M. le chanoine Dubus, doyen de la paroisse.

M. Verquin, neveu du défunt, directeur de la maison Marchal, conduisait le deuil, suivi des membres de la famille.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Yvart, notaire à Bapaume; Degrave et Valin, du Comité des commerçants de la rue Esquermoise, et Raphaël Hugues, délégué du personnel.

Sur le char funèbre, avaient été placées de nombreuses gerbes et couronnes offertes par les amis du défunt et par le personnel de la maison de commerce.

Parmi l'assistance, on remarquait MM. Louis Nicolle, ancien ministre; Neu, conseiller d'arrondissement; Louis Delepouille, président des « Amis de Lille »; Mirou, commissaire général de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels; Babé, président de l'Union des commerçants de la rue Grande-Chaussée; Legrand, président de l'Union des commerçants de la rue Léon-Gambetta; Doorn, président de l'Union des commerçants du centre; Bertrand, directeur du Crédit Lyonnais; Maincent, président des anciens de la Rhénanie; Roussel, président de la Basse-Cour familiale; Ollier, président de l'U.N.C. Lille-Mont de Terre; une délégation de la Chambre syndicale de la publicité; Renaud, Dhondt, Lamoot, Dirix, Couvreur, Bureau, Cassette, Coupleux Cardon ainsi que de nombreux commerçants lillois etc.

Après l'absoute, qui fut chantée par M. le chanoine Dubus, un très bel éloge funèbre du défunt fut prononcé par M. Degrave, au nom des commerçants de la rue Esquermoise.

Les condoléances furent ensuite présentées à la famille, puis le corps fut conduit au cimetière de l'Est où eut lieu l'inhumation.

Le rendez-vous des anciens combattants du Nord de la France à Notre-Dame de Lorette

Les prêtres anciens combattants du Pas-de-Calais, nous prient de rappeler à leurs camarades le sens qu'ils veulent donner au rassemblement pèlerinage des Anciens combattants des 14 et 15 mai, à Notre-Dame de Lorette: acte de foi exprimée sous le regard maternel de la Madone; acte de reconnaissance envers les camarades de combats qui ne sont pas revenus; acte d'union entre tous les anciens combattants, animés d'un même désir de paix et de fraternité.

Les inscriptions continueront d'être reçues jusqu'au 10 mai, au Secrétariat du pèlerinage, 4, rue des Fours, à Arras, qui fournira sur demande tous renseignements nécessaires.

Un enfant de huit ans est tué par une auto, à Anzin-Saint-Aubin

Dimanche matin, vers 10 h., un automobiliste, M. Amédée Derécourt, cultivateur à Mont-Saint-Eloi, renversa un garçonnet qui traversait la route en courant, au Pont-de-Pierres. L'enfant, Hippolyte Legay, 8 ans, fut tué sur le coup: il avait une fracture du crâne et de nombreuses contusions sur tout le corps.

Une réunion du comité directeur de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing

Le comité directeur de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing, vient de se réunir, sous la présidence de M. Joseph Wibaux.

Après l'adoption du procès-verbal de la réunion précédente, M. le président et M. A. Damez, secrétaire général, ont rappelé le succès de la conférence faite le 10 mars, jour de l'assemblée générale annuelle, par M. André Siegfried, membre de l'Institut, sur le sujet suivant: « Le système d'échanges au XIXe siècle entre les continents, peut-il survivre au XXe. »

Défense passive contre les dangers aériens: Cette question avat été inscrite à l'ordre du jour de la réunion à la demande de M. Maurice Dubrulle, vice-président de la Fédération, dont l'attention avait été appelée sur ce grave sujet par de hauts fonctionnaires des administrations intéressées. Le secrétaire adjoint a signalé, d'après des indications recueillies à la préfecture du Nord, les dispositions à prendre par les chefs des établissements classés dans la première catégorie en vue des exercices de défense passive prévus pour le 9 mai.

M. Poissonnier, vice-président du comité local de l'Union nationale de défense aérienne, remplaçant M. César Gaydet, président, a donné des indications très intéressantes et détaillées sur les réalisations du comité qui a, notamment, fait édifier un abri-type remarquable à tous égards, en s'inspirant des expériences faites à Tourcoing par le comité présidé par M. Alphonse Motte.

A la demande du comité directeur, il a été décidé que le secrétariat de la Fédération se tiendrait en relations étroites avec les services de défense passive fonctionnant à la préfecture, afin de documenter les industriels de la région, membres de la Fédération, de même qu'il collaborerait avec les organisations existant à Roubaix et à Tourcoing, pour tout ce qui intéresse cette importante question.

Taxe sur le chiffre d'affaires: M. Duthilleul, chef du service fiscal, a donné des indications précises sur le régime actuel des attestations de producteurs avant la publication du répertoire.

Statut légal des voyageurs et représentants: M. Pupplinck, secrétaire adjoint, a résumé les principales dispositions contenues dans le règlement d'administration publique publié par le « Journal Officiel » le 9 avril et a signalé les points principaux du statut légal qui demandent un examen particulier de la part des parties en cause: accidents de travail et dommages susceptibles d'être causés à des tiers; indemnités de clientèle, etc...

M. A. Damez, secrétaire général, a communiqué les dernières indications fournies au cours de réunions tenues la veille, par les associations centrales à Paris, au sujet de ces diverses questions.

Après échange de vues et à la demande des membres présents, il a été décidé que les services de la Fédération fourniraient aux groupements corporatifs intéressés, ainsi qu'aux adhérents individuels, toutes indications nécessaires au sujet des divers problèmes examinés au cours de cette réunion, par le comité directeur, et en particulier en ce qui concerne la défense passive et le statut légal. Des notes documentaires seront adressées sur demande aux firmes qui désireraient se renseigner plus complètement.

A L'UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD

Le dimanche 1er mai, l'Union des Artisans de la région du Nord (U.A.R.N.), réunissait à son siège de Lille, 10, rue des Arts, les membres de son comité directeur en vue d'étudier les problèmes nouveaux qui intéressent l'artisanat.

La séance du matin, présidée par M. Prévost, fut consacrée à l'étude de problèmes intérieurs, séance réconfortante pour les membres du comité directeur car elle permit de mieux juger le travail accompli par l'U.A.R.N., et la progression de ses effectifs.

Au cours de la séance de l'après-midi, M. J.-M. Arnion, présenta un exposé sur la question des mutuelles artisanales au point de vue maladie et retraite.

Puis, après un rapport de M. Descamps ce fut un long échange de vues sur l'organisation professionnelle au sein de l'U.A.R.N.

Le comité directeur constata le développement important des Chambres artisanales de l'Union dans les diverses professions: bâtiment, habillement, cuirs et peaux, métaux, ameublement et bois, coiffure, etc...

Etant donnée l'activité de ces syndicats et la multiplication de leurs services (tarifs, groupements d'achats, etc...), il est apparu nécessaire de coordonner ces efforts sur le plan départemental par la création de Fédérations de syndicats et d'un comité de liaison qui se réunira dès jeudi prochain.

L'assemblée fut tenue au courant des appuis que l'U.A.R.N. vient de recevoir à l'occasion de sa démarche auprès des pouvoirs publics, en vue de la prise d'un décret interdisant le travail noir.

M. Prévost, remercie les membres du comité directeur et les prie de féliciter, au nom de l'U.A.R.N., tous les militants qui dans les cinq Unions départementales mènent activement une propagande pour le programme régional, professionnel et familial du groupement. Il attira l'attention des membres du Comité sur les premiers résultats de la campagne des 13.000 adhérents, commencée en février dernier et dont il importe de poursuivre la réalisation.

Fédération nationale des plus grands invalides de guerre

(Section Nord et Pas-de-Calais)

L'assemblée générale de ce groupement de grands mutilés, aura lieu, le 8 mai prochain, à 11 h. 15, rue du Molinel, 13, à Lille, sous la présidence de M. A. Capy, du Comité directeur de Paris, avec la collaboration de nombreuses personnalités et militants d'associations.

PERSONNES ATTEINTES de l'estomac, du foie et des intestins, buvez aujourd'hui même à vos repas les eaux de source « DU CHÊNE ». - En vente dans toutes les pharmacies. 23348

Une réunion de l'Union des Femmes de France

Devant une nombreuse assistance s'est tenue samedi soir, au Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace, une réunion de l'Union des Femmes de France.

Mme Dupré, présidente, avait à ses côtés: M. Pierre Delforterie, délégué régional de la Croix-Rouge; Mlles Couteaux, ancienne directrice et Brincourt, directrice du Collège de jeunes filles; Zeller et Peters, directrices de l'Ecole pratique et de l'Institut Sévigné; MM. Charlier, inspecteur primaire et G. Duburcq, président de la Fédération des Amicales laïques.

Mme Dupré prit la parole et, en une allocution très goûtée, elle commenta le rôle de la jeune fille dans la société moderne et l'importance de son appoint en cas de conflit armé.

Elle dégagea la nécessité urgente de former un cadre important d'infirmières et, à ce sujet, elle adressa l'expression de sa gratitude à tous ceux et à toutes celles qui apportent leur collaboration à l'œuvre des Femmes de France.

La réunion se termina par la remise des distinctions suivantes:

Médaille d'argent de la Croix-Rouge à Mlle Crinon, ancienne directrice de l'Institut Sévigné, qui, depuis 25 ans, se dévoue à l'œuvre de l'U.F.F.; médaille de bronze à Mme Lévy, directrice de la propagande; Mlle Hutin, directrice des cours; Mme Hirsch, trésorière; Mlle Durand, secrétaire et Mme Arnold, présidente de la Mutuelle des anciennes élèves infirmières.

A PARIS S'MEL RESSEMELAGE
tous les cuirs employés sont de 1re qualité. 28133

Les funérailles de M. Charles Vouters

Hier lundi, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, ont eu lieu les funérailles de M. Charles Vouters, membre fondateur de l'importante amicale des anciens combattants halluinois, titulaire des médailles interalliés et de Verdun, et ancien inspecteur de la société des Docks du Nord, décédé prématurément à l'âge de 58 ans, en son domicile, 43, rue Carpeaux, à Roubaix.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par le clergé paroissial.

Le deuil était conduit par MM. Charles, Edouard et Léon Vouters, fils et frères du défunt.

En tête du convoi, avec les enfants de l'école Saint-Michel, on remarquait de nombreuses plaques, dont notamment celles offertes par les anciens combattants halluinois et par les administrateurs, inspecteurs et gérants des Docks du Nord.

Dans la nombreuse assistance qui se pressait à l'église, nous avons noté MM. l'abbé Joseph Dehondt, curé de la paroisse Notre-Dame des Fièvres, à Halluin; les chefs frères de l'école Saint-Michel de Roubaix; MM. Henri Delafosse et Adrien Demassiet, président et vice-président de l'Amicale halluinoise des anciens combattants U.N.C.; Victor Hautelaer, président des Anciens sous-officiers d'Halluin; Joseph Douère, vice-président des A.A.O. d'Halluin; Walcaen, directeur de l'école communale de dessin de Menin; Fred Walcaen, artiste peintre; Georges Delhaize et Gaston Bonvin, administrateur et directeur des Docks du Nord; A. Leroy, Durinck, Dejaeger père et fils, inspecteurs; MM. les docteurs H. Surmont, de Wambrechies et Henri Vouters, ancien chef de clinique à la Faculté; MM. Eugène Corne, secrétaire du Conservatoire national de musique de Tourcoing; Henri Hellin, professeur de sciences au Collège de Tourcoing; Henri Thais, secrétaire général de l'Amicale des anciens élèves des écoles libres de Mouvaux-Saint-Germain; Paul Petit, directeur des établissements Wallaert frères à Halluin; Paul Vandaele, directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste à Roubaix, ainsi que d'importantes délégations du Syndicat agricole et des A.C. d'Halluin.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le convoi se dirigea vers le cimetière de Roubaix où eut lieu l'inhumation.

Le prochain congrès des Combattants républicains aura lieu à Roubaix

La Fédération nationale des Combattants républicains organise, pour les 3, 4, 5 et 6 juin (Pentecôte), son congrès annuel, à Roubaix.

Le comité est en train de mettre sur pied diverses manifestations, entre autres un banquet par souscription, qui aura lieu le dimanche 5 juin, à 13 h. 30, dans la salle Henri-Watremez.

Le secrétaire permanent se tient à la disposition de chacun, 12, rue du Maréchal-Foch, pour tous renseignements utiles.

La manifestation du dimanche matin organisée avec la participation des Jeunes pour la Paix, et de la Fédération des Amicales laïques, partira de la gare de Roubaix, à 10 h. 30, pour se rendre au monument aux morts, où M. Fiévet, président des Jeunes pour la Paix, renouvellera le serment de fidélité à la République et à la Paix.

A 13 h. 30, banquet par souscriptions.

Les sections du Nord et du Pas-de-Calais sont priées de faire connaître au président, pour le 29 mai, au plus tard, les noms de leurs délégués, ainsi que le nombre de couverts retenus au banquet.

GRANDE RECLAME
Pour continuer collection et jusqu'à épuisement, NORD CHARBONS donne un superbe couvert chromé par 500 kgs ménage 1re qualité à 145 fr. 75. On livre le samedi. 22, Quai de Gand, Rx (Tél. 301.58). 26119

Une réunion à l'Union nationale des prisonniers civils de guerre

La section de Roubaix, tiendra son assemblée générale, ce dimanche 8 mai, à 10 h., au Café de la Cloche d'Or, 6, rue du Maréchal-Foch. En raison du Congrès qui aura lieu à Cambrai, le 10 juillet et où se fera la remise du drapeau, cette réunion revêt une importance particulière.

A l'ordre du jour: rapport du président sur l'effectif de la section, et le but à atteindre; rapport du trésorier: situation financière des diverses caisses de la section; rapport du secrétaire sur la marche de la section; présentation des nouveaux médaillés; mise en route de la Caisse de secours.

A l'issue de la réunion, distribution de gâteaux aux enfants. Tombola entre les membres en possession de la carte 38.

Les anciens prisonniers civils ne faisant pas encore partie du groupement sont cordialement invités à cette réunion.

RISY 155, R. l'Epeule, Rx Tailleur sur mesures à 170 Fr. 29036d

UNE COLLISION D'AUTOS RUE JOUFFROY

Une dame légèrement blessée

Au cours de la soirée de samedi, une automobile pilotée par M. Alphonse Méril, courtier en laines, domicilié 136, rue Montgolfier, qui roulait rue Jouffroy, est entrée en collision à l'angle du boulevard de Reims, avec une autre automobile que conduisait le docteur Alexandre Dreumont, étudiant en médecine, 23, rue Faidherbe, à Lille.

Puis, faisant une embardée, la voiture de M. Méril, alla se jeter sur un arbre où elle s'immobilisa.

Les deux automobiles ont été quelque peu endommagées. La mère de M. Dreumont, qui était assise à côté de son fils, a été légèrement blessée.

Me Gaillard, huissier, a dressé un constat de l'accident.

Une cheminée s'abat, boulevard de Metz

La tempête de pluie et de vent qui a sévi ces jours derniers a provoqué un accident qui s'est heureusement limité à des dégâts matériels.

Au cours de la soirée de samedi, une cheminée de l'immeuble portant le numéro 26 du boulevard de Metz s'est abattue et les débris, en tombant, ont défoncé le plafond de la cuisine d'une maison voisine, celle occupée par M. Vandeportaill, épicier. Fort heureusement, personne ne fut atteint par les briques.

Un constat des dégâts a été rédigé par Me Paul Gaillard, huissier.

Deux automobiles se rencontrent rue Pierre-de-Roubaix

Lundi, vers 16 h., une camionnette du corps des sapeurs-pompiers, pilotée par le sapeur Jules Delbecque, remontait la rue Pierre-de-Roubaix, vers l'hôpital, quand, à la hauteur de la rue Jules-Guesde, elle entra en collision avec une automobile qui sortait de cette rue.

Cette deuxième voiture était conduite par M. le docteur Vanlaer, domicilié rue de Lille.

Le choc fut rude et les deux voitures ont subi de sérieux dommages. Fort heureusement, personne ne fut blessé.

Me Gaillard, huissier, a dressé un constat de l'accident.

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DES QUARTIERS du FONTENOY, GUINGUETTE, UNION, GARE ET NOTRE-DAME. — La réunion générale aura lieu ce mardi 3 mai, au siège, 125, rue de Tourcoing, à 19 h. 30. A l'ordre du jour: nouvelles adhésions, dernière mise au point des itinéraires de la course cycliste, du cortège, du défilé; fête nautique, kiosques, attractions diverses, feux d'artifice, etc...

SYNDICAT des MARCHANDS de CHAUSSURES DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Une réunion importante de tous les marchands de chaussures de Roubaix et environs — les représentants des sociétés à succursales multiples ne seront pas admis — aura lieu au café « La Rotonde », ce mardi 3, à 14 h. 30.

A l'ordre du jour: constitution d'un bureau local; contrat collectif; infractions à la loi « Le Poullen »; questions diverses.

Une délégation de Lille sera présente à la réunion.

UNION DES COMMERÇANTS DU NORD (U.C.R.N.). — Permanence ce mardi 3, de 15 h. à 17 h., 13, rue du Pays, pour tous renseignements.

CERCLE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — Ce soir mardi 3, à 19 h. 30, répétition générale d'opérette.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce mardi 3, répétition générale. Au pupitre à 20 h.

MELOMANES ROUBAISIENS. — Ce mardi 3, répétition générale des chœurs, à 20 h., au siège.

CHORALE DES MUTILES. — Ce soir mardi à 19 h. 30, répétition générale.

CROIX

AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Le Comité des familles nombreuses se réunira, ce mardi 3, à 20 h., au Café Saint-Martin, 6, rue Jean-Jaurès.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce mardi 3, à 20 h. 15, répétition générale.

PETIT-BEURRE DESSERT
FABRICATION GESLOT ET VOREUX
EXCLUSIVEMENT AU BEURRE 532

WASQUEHAL

Une fête de nuit à Pharos-Sart

Le comité de l'Amicale Pharos-Sart s'est réuni exceptionnellement, sous la présidence de M. Flipaux, pour arrêter définitivement le programme des fêtes du Sart, qui auront lieu les 16, 17 et 18 juillet prochain.

Cette huitième kermesse comprendra cette année de très nombreuses réjouissances: retraite aux flambeaux, cortège composé de sociétés de musique, des Mirlitons du Sart et de ballérines de l'Amicale Pharos-Sart. De plus, trois attrayants concours seront organisés: 1. « Ruban des commerçants »; 2. Concours du ballon de football; 3. de la poupée midinette.

Sur un podium installé avenue du Sart, se déroulera une fête de nuit, donnée par les sections féminines de l'Amicale de Flers-Lille. Durant les trois jours, grande fête foraine.

Le comité a ensuite mis au point l'excursion projetée pour la nouvelle plage artificielle d'Aubigny-au-Bac. Ce voyage, offert à tous, aura lieu le dimanche 26 juin. Les inscriptions sont reçues dès à présent et jusqu'au 10 juin chez MM. Flipaux, Delneufcourt, Tirlemont et Broucke, rue des Acacias; chez Delcamp, rue de la Vendée; Lemay et Delannoy, rue des Quatre-Ormeaux; Marlaud et Baert, avenue du Sart; Becquart, rue du Breucq; Thuilliez, rue de la Concorde; Charlet, rue de Wasquehal, à Flers; Vermelen, rue de la Paix, à Flers; chez Dehes, rue des Jardins; Marquant, rue des Lilas et au siège, Café Maurice, 56, avenue du Sart.

Au Parti social français

Le Comité organise des colonies de vacances qui auront lieu dans le courant de la saison été.

Les membres qui désireraient y envoyer leurs enfants sont priés de prendre des renseignements au secrétariat: 32, rue Delerue, jusqu'au 5 mai, dernier délai.

CHEZ LES VIEUX TRAVAILLEURS. — Les vieux travailleurs de Wasquehal-Capreau réunis en assemblée générale le 30 avril en leur siège, café Martin, rue de Tourcoing, ont décidé d'envoyer une pétition au président du Conseil général du Nord pour qu'il intervienne auprès du ministre du Travail afin d'accélérer la mise en vigueur de la loi pour la retraite des vieux travailleurs.

CONSULTATION de NOURRISSONS. — Aujourd'hui mardi 3 mai, à 15 h., à la salle annexe rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet.

AUX MILICIENS BELGES. — Pour être exemptés de la revue d'appel en 1938, les anciens soldats de l'armée belge, doivent produire un certificat de résidence en France. Les intéressés peuvent réclamer cette pièce à la mairie, 5me guichet, avant le 10 juin. Se munir de la carte d'identité.

DEUX MAUVAISES CHUTES. — Aux établissements Gros, le contremaître de blanchiment M. Jules Courtens, habitant, 24, rue Kléber à Wasquehal, s'est fracturé la 10me côte gauche par suite d'une chute dans l'usine. M. Courtens a reçu des soins de M. le docteur Butin père qui lui a ordonné un repos de trois semaines, sauf complications. — A la même usine, l'ouvrière Georgette Vanfleteren, demeurant rue Molière, à Flers-Lille, a fait une chute dans la cour de l'usine, se faisant des contusions et plaies du genou droit. La blessée qui est soignée par M. le docteur Berthou devra observer un repos d'une douzaine de jours.

SERVICE DE VOIRIE. — Réunion de la commission aujourd'hui mardi, de 14 h. 30 à 15 h. 30 à la mairie.

FRATERNELLE DES A. C. DU CENTRE. — Demain mercredi, la permanence fonctionnera de 18 h. à 19 h., au siège, Café de la Cloche, place Fénelon, pour l'établissement des dossiers de demande de retraite pour les A. C. nés jusqu'au 20 mai 1868. Les intéressés sont priés de se munir de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

CARTES POUR MUTILES. — Les mutilés de guerre dont la carte donnant droit à réduction de tarif sur les chemins de fer arrive à expiration au cours du 2me trimestre 1938, sont priés d'en demander l'échange à la mairie 5me guichet sur présentation du carnet